

CHARTRE DU BÉNÉVOLE AU FESTIVAL BLUEGRASS IN LA ROCHE

ÊTRE BÉNÉVOLE À BLUEGRASS IN LA ROCHE

L'association Roch' Evénements organise chaque été Bluegrass in La Roche, un festival international dédié à la musique Bluegrass. Le comité d'organisation est composé d'une quinzaine de bénévoles et le festival est entièrement géré par plus de 200 bénévoles.

Le succès du festival passe autant par les conditions d'accueil des musiciens et des festivaliers et l'organisation de tous les postes de travail, que par les prestations musicales des groupes sur scène.

Un bénévole consacre du temps, de l'énergie et de l'implication durant le festival, sans aucune contrepartie financière. C'est pourquoi la notion de plaisir individuel et collectif est primordiale pour un bon fonctionnement.

A cette fin, tout bénévole accueilli et intégré dans l'association Roch' Evénements se voit remettre la présente chartre du bénévole. Elle définit le cadre des relations et des règles qui doivent s'instituer entre les responsables de l'association et les bénévoles pour garantir le bon déroulement du festival.

Vous êtes tous les bienvenus (dans la limite des places et créneaux disponibles bien sûr !!!)

ENGAGEMENTS DES ORGANISATEURS VIS-À-VIS DES BÉNÉVOLES

- Les informer sur le contenu de l'événement, son fonctionnement, la répartition des principales responsabilités, ainsi que les règles de sécurité et sanitaires en vigueur
- Accueillir et bien considérer chaque bénévole
- Leur proposer des créneaux et postes de travail en fonction de leurs envies et disponibilités
- Définir les missions, responsabilités et activités de chaque bénévole
- Leur donner de quoi se restaurer et se désaltérer en fonction du nombre d'heures et des plages horaires effectuées
- Leur offrir le tee-shirt « spécial bénévole » et le verre réutilisable du festival
- Être disponible pour répondre à toutes les interrogations des bénévoles
- Leur garantir le bénéfice d'une assurance responsabilité civile dans le cas où le bénévole blesserait accidentellement une personne ou occasionnerait des dégâts matériels et immobiliers

ENGAGEMENTS DE LA PERSONNE BÉNÉVOLE

- Apporter son savoir-faire, ses compétences et donner de son temps pour remplir les missions définies par les responsables de postes par délégation du comité de l'association
- Respecter les horaires et le planning convenus et prévenir en cas d'impossibilité (consulter les numéros correspondants au dos du badge)
- Faire valider toute modification de planning par le responsable de poste
- Respecter les autres bénévoles, les responsables de postes, les membres du comité et bien entendu les musiciens et les festivaliers : rester calme, poli, serviable dans toutes les circonstances

- Respecter les consignes émises par les responsables, le matériel utilisé et les biens qui lui sont confiés
- Ne donner à personne le tee-shirt spécial bénévoles et le badge qui lui sont confiés
- Respecter l'environnement : chaque bénévole se doit d'œuvrer dans ce sens par des gestes simples et des actions concrètes comme ramasser les déchets sur son chemin, inviter les festivaliers à utiliser les poubelles de tri sélectif quand cela est possible, ne pas jeter les mégots par terre
- Respecter les règles de sécurité et sanitaires en vigueur au jour du festival
- Respecter les normes et les règles d'hygiène élémentaires notamment par rapport à la manipulation de nourriture, agir avec sérieux et conscience, ne pas fumer dans les lieux clos, ni face au public
- Respecter les consignes données par les agents de sûreté et ne pas entraver leur action en cas d'évacuation du site
- Respecter l'esprit du festival, l'environnement durable, la convivialité
- Travailler un créneau de 4 heures minimum
- Signaler tout dysfonctionnement qui pourrait entraver le bon déroulement du festival

ATTITUDE ET COMPORTEMENT

- Véhiculer l'esprit du festival : sourire, convivialité, écoute, attitudes adaptées et respectueuses sont les garants de sa réussite.
- S'engager à être responsable et maître de soi dans toutes les missions qui sont confiées.
- Rester raisonnable par rapport à la consommation d'alcool pouvant entraîner des comportements inappropriés.
- Palier dans la mesure du possible aux besoins éventuels sur un autre poste de travail
- Respecter les valeurs, le fonctionnement et l'organisation de l'association Roch' Evénements

EN CONCLUSION

L'aventure humaine d'un festival réserve de belles surprises mais est aussi très éprouvante. Il est important d'agir dans un esprit solidaire et collectif : communiquer, faire connaissance, s'entraider, être attentif à soi et aux autres, savoir entendre les difficultés et limites de chacun mais aussi pouvoir exprimer les siennes : à l'impossible, nul n'est tenu !

Le bénévole est le lien entre les festivaliers, les organisateurs, les artistes, les partenaires, les élus. Par son état d'esprit, son attitude et son enthousiasme, il insuffle un dynamisme et une bonne humeur indispensables et incontournables à la réussite du festival.

La présente charte est valable sans limite de temps, jusqu'à dénonciation par le bénévole signataire ou l'association Roch' Evénements.

En cas de non-respect de la présente charte, l'association se réserve le droit d'interrompre à tout moment l'activité du bénévole. Elle s'engage toutefois à lui en expliquer les raisons.

La Roche, le.....

Nom et prénom du bénévole :

.....

Signature

Le Président de Roch' Evénements
Christopher Howard-Williams